**DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD A L’OCCASION DE LA 38ème SESSION DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL**

**DE LA REPUBLIQUE DE LA REPUBLIQUE DE SINGAPOUR**

**Genève, le 12 Mai 2021**

Madame la Présidente,

Le Tchad souhaite la bienvenue à la délégation Singapourienne et la felicite pour la presentation du rapport qui met en lumière les questions prioritaires du Singapour ainsi que les progrès significatifs réalisés par le Gouvernement singapourien en matière de promotion et de protection des droits de l’homme, notamment les droits à l'éducation et à la santé, les droits des femmes et des filles, des enfants, des personnes handicapées et des migrants.

Le Tchad recommande au Singapour ce qui suit :

1. Poursuivre les efforts visant à maintenir l'harmonie raciale et religieuse dans le pays, compte tenu de la diversité de la population et des obligations découlant de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale ;
2. Renforcer les mesures de protection des droits des femmes et des filles, y compris les politiques de lutte contre la violence à l’égard des femmes et des filles.

Le Tchad souhaite à la délégation singapourienne un examen couronné de succès.

Je vous remercie Madame la Présidente.